

## **Mesures exceptionnelles du Conseil départemental du Puy-de-Dôme pour le Dispensaire Emile Roux**

"En conformité avec les mesures annoncées par le Président de la République et le gouvernement afin de freiner la propagation du public, le Dispensaire Émile Roux reporte l'ensemble de ses consultations planifiées.

Seules les situations urgentes relevant des situations à risques vis à vis de la tuberculose et des infections sexuellement transmissibles dont le VIH seront prises en charge sur rendez-vous uniquement en appelant le :

**04 73 14 50 80 de 9h00 à 16h00**

Soyez assuré(e)s que les équipes du dispensaire sont pleinement mobilisées afin de vous apporter les réponses adaptées à chacune de vos situations, en particulier les plus urgentes d'entre elles".